

Compte-rendu

3^{ème} édition du Forum des pôles

9 novembre 2007

Le 3^{ème} Forum annuel des Pôles de Compétitivité, auquel ont participé Christine Lagarde, ministre de l'Economie des Finances et de l'Emploi (MINEFE), Jean Léonetti, Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, député-maire d'Antibes Juan-les-Pins et Pierre Laffitte, Sénateur des Alpes-Maritimes, Président de la Fondation Sophia Antipolis, a rassemblé à Sophia Antipolis plus de 300 personnes. L'ensemble des pôles de compétitivité de la région et nationaux étaient présents et certains ont apporté leurs témoignages.

Le forum s'est clôturé par une session très importante au sujet des perspectives en France et en Europe. Monsieur Luc Rousseau, Directeur de la Direction Générale des Entreprises (MINEFE), Monsieur Pierre Mirabaud, Délégué à l'Aménagement des Territoires et à l'action régionale ont présenté la politique nationale des pôles de compétitivité et notamment évoqué l'évaluation des pôles. La parole a été également donnée à la Commission Européenne, représentée par Madame Françoise Le Bail, Directrice Générale Adjointe de la DG Entreprise qui a présenté la politique européenne en matière de clusters.

Plus des ¾ des entreprises incluses dans les pôles sont des PME. Certains pôles comme Cap Digital en Ile-de-France, ou PASS en PACA ne sont constitués que de PME.

Cet événement a mis en lumière les réussites comme les freins de l'insertion des PME dans ces communautés nouvelles que sont les pôles à travers différentes thématiques traitées tout au long de cette journée.

Une première table ronde intitulée « PME : l'incubation des projets par les pôles » a permis de mettre en avant des initiatives originales développées par les pôles. Des pôles régionaux, à vocation mondiale et mondiaux (Mov'eo, Industries et Agro-Ressources, EMC2, Minalogic, Medicen) sont venus expliquer les outils développer afin de faire ressortir les projets des PME. Des initiatives originales ont pu ainsi être mises en avant, notamment le pôle Industrie et Agro Ressources qui développe un outil bi-régional.

Les applications industrielles des agro-ressources touchent de nombreux secteurs industriels (BTP, Chimie, transport, énergie.....) et sont souvent méconnues par les secteurs concernés, d'où la difficulté de toucher, sensibiliser et mobiliser les PME-PMI qui sont éclatées sur le territoire.

Pour répondre à cette problématique, le pôle va « sur le terrain » au contact direct des PME-PMI concernées de Champagne Ardenne et Picardie : c'est l'action collective INNOVATION VEGETALE : Mettez des Agro-ressources dans vos entreprises. (Durée 1 an).

Une démarche en deux temps relayée sur chaque région :

- Formation des prospecteurs et visites d'entreprises
- Aide à la formalisation de projets avec les entreprises sélectionnées

L'objectif de la première étape de formation/visites d'entreprises est d'identifier dans chaque Région 20 PME-PMI ayant des idées ou des problématiques d'innovation en lien avec les agro-ressources pour pouvoir les accompagner dans la seconde phase de la démarche.

Les projets identifiés sont souvent au simple stade de l'idée. Pour pouvoir aider la PME-PMI à passer de l'idée au stade de pré-projet, le pôle dans le cadre d'une contractualisation avec l'entreprise apporte le soutien d'un cabinet de consultant.

Le Pôle pour sa part apporte une contribution en termes de veille et d'intelligence économique, qui vient notamment appuyer les séances de créativité.

Trois cabinets ont été retenus suite à un appel d'offre national.

Les résultats après six mois :

- Contribue à créer une réelle dynamique dans les deux Régions des acteurs qui sont au contact des entreprises.
- 14 entreprises ont ou vont contractualiser pour la Phase 2 (la phase visites a débuté il y a deux mois avec environ 80 entreprises visitées).
- Permet de sensibiliser les PME-PMI à l'action et au rôle du Pôle.
- Donne une vision au Pôle sur les problématiques des entreprises autour des agro-ressources.
- Ne permettra vraisemblablement pas de remonter beaucoup de grands projets pour le FUI (plutôt des projets en « be to be »), mais permet d'envisager de grands projets collectifs.

Dans sa vocation à atteindre l'intégralité du tissu industriel, des grands groupes au PME/PMI, le Pôle EMC2 a lancé un appel à monter des projets PME innovants. Ils sont destinés à des entreprises qui souhaitent développer leur compétitivité par des actions de coût maximum de 250k€.

La parole a été également directement donnée aux PME, membres des pôles, lors d'une session PME et Recherche. 5 PME (Seso, membre du pôle Optitec, Neurelec, membre du pôle SCS, Wirecom Technologies, membre du pôle S²E², APF Arômes et Parfums, membre du pôle PASS et Medit, membre du pôle System@tic) sont venues témoigner de leur expérience et échanger sur les relations monde de la recherche et PME.

L'ensemble des projets de R&D en cours représente plus de 2 milliards d'euros et mobilisent 9000 chercheurs à temps plein.

L'importance du financement a été mis en avant lors d'une table ronde intitulée PME et Financement.

Les pôles rencontrent certains obstacles notamment en ce qui concerne leur financement. La structure doit pouvoir se doter d'un noyau dur de permanents entièrement dévolus à son bon fonctionnement et à son animation. Le financement en fonds propres des PME est un autre sujet crucial pour le développement des entreprises de croissance. Une solution consiste pour les pôles à bâtir des fondations.

Plusieurs pôles de compétitivité, notamment en région PACA, le pôle Pégase et le pôle Mer PACA ont mis en place des fonds d'investissement afin de pouvoir financer les projets des PME membres.

Dès 2006, le pôle Mer PACA a mis en place un groupe de travail pour réfléchir sur les financements privés pouvant venir épauler les PME. Ceci débouche actuellement sur la création d'un FCPR "fonds marins", dont la société de gestion est ACE Management et qui pourra intervenir en haut de bilan pour renforcer les fonds propres des PME du secteur maritime.

Pour le pôle Pégase, le développement des PME et principalement les PME maîtres d'œuvre (PMO) nécessite qu'elles aient réglé leur problème de fonds propres surtout si elles

doivent croître significativement pour atteindre des tailles de plus de 100 personnes. Les instruments financiers disponibles, et même les plus récents, ne sont pas adaptés aux besoins des PME de la filière aéronautique et spatiale. Traditionnellement le capital risque investit dans les TIC et les sciences du vivant. Il existe bien quelques fonds sectoriels mais ils sont en général dédiés aux reconversions industrielles. D'où la nécessité pour le pôle de développer un outil financier adapté aux besoins des PME du secteur.

La Caisse des dépôts a mis en avant sa politique en matière de pôles. CDC Entreprises, filiale de la CDC est en charge des missions d'intérêt général de l'établissement public dans le domaine du capital investissement. Elle a pour mission de développer les différents segments de ce marché en France afin de favoriser le financement en fonds propres des PME de croissance, technologiques ou de l'industrie traditionnelle, créatrices de valeur et d'emplois. Elle intervient directement et indirectement de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau régional et national. Au 30 juin 2007, CDC Entreprises a investi 965 M€. Dans le prolongement de ses activités, CDC Entreprises s'est vu confier par les pouvoirs publics la mise en œuvre du dispositif France Investissement, lancé fin 2006. Ce sont ainsi 2 Mds€ sur 6 ans (300 M€ par an en moyenne) qui seront investis par CDC Entreprises, aux côtés d'investisseurs privés, pour renforcer les fonds propres des PME françaises de croissance, soit un doublement des moyens investis par CDC Entreprises.

Il faut renforcer les liens entre les pôles de compétitivité et les fonds de capital investissement afin que les PME de croissance puissent bénéficier pleinement de cet effort important réalisé par la CDC :

- En tissant des liens étroits entre les fonds (en particulier régionaux) et les pôles : mise en contact des fonds avec les PME des pôles en amont, contacts fréquents entre les dirigeants de pôles et les fonds
- En sensibilisant les PME aux possibilités offertes par le financement en fonds propres
- En partageant cette problématique avec d'autres pôles de sa région ou de son secteur (mise en commun de moyens au sujet du financement des PME ?)

L'enjeu de l'international a été évoqué lors d'une table ronde PME et Développement international afin d'aborder les outils mis en place par les pôles pour aider leur PME membres à s'internationaliser. L'appel à projets « Partenariat technologique à l'international des PME des pôles de compétitivité », lancé cette année par la Direction Générale des Entreprises du MINEFE a ainsi permis de sélectionner 14 projets d'envergure internationale menés pour l'essentiel par des pôles, dont la proposition de 3 pôles biotech qui se sont regroupés pour répondre à cet appel. Le pôle Cancer Bio Santé est venu présenter ce travail commun qui a permis au consortium d'être sélectionné et qui va maintenant pouvoir déployer la méthodologie préconisée sur l'internationalisation des PME et l'Europe.

Le pôle Imaginove regroupe les industries de l'image (audiovisuel ; cinéma ; jeux vidéo ; animation multimédia interactif) et regroupe aujourd'hui 183 adhérents basé en Rhône-Alpes. L'objectif est de développer des synergies entre ces filières pour demain faire partie des leaders mondiaux dans la production de contenus numériques.

Depuis sa création, Imaginove soutient les démarches commerciales de ses adhérents. Le volet international représente une action clef pour améliorer la compétitivité des entreprises et doit nécessairement s'ajouter à la R&D et à une dynamique autour des compétences.

Les entreprises du Cluster sont souvent des PME qui :

- soit n'ont pas d'actions engagées à l'international
- soit ont déjà une expérience à l'export souhaitent s'engager sur un autre territoire.

En dehors de conseils individuels, Imaginove propose un programme complet :

- un soutien financier de 50% des dépenses réalisées
- un apport en coaching en individuel et en collectif

Cette combinaison des 2 aides apporte une réelle pertinence au programme. Il ne s'agit pas seulement de leur apporter une facilité financière mais surtout de structurer leur démarche. Depuis 2006, 51 PME ont bénéficié de ce programme (19 PME accompagnées en 2006, 22 entreprises accompagnées en 2007). Des résultats concrets résultent de ces accompagnements : étude de marché ; test marché ; conclusion de contrats de coproduction...

Les pôles Capénergies et pôle Nucléaire Bourgogne sont venus témoigner de leur expérience accompagnés de 2 PME, qui ont su tirer avantage de leur intégration dans un pôle.

De nombreuses délégations étrangères étaient également présentes et ont rencontré les pôles de compétitivité et les PME françaises afin de nouer des premiers contacts. Des représentants de Chine, Allemagne, Angleterre, Belgique, Portugal, Espagne... ont assisté au forum.

Afin de renforcer son action et son réseau international, lors du forum, la Fondation Sophia Antipolis a signé plusieurs accords internationaux : avec les Kompetenznetze (l'équivalent allemand des pôles de compétitivité) ; avec le Zhongguancun Science Park (Z Park) de Pékin, un des plus importants parcs scientifiques chinois ; avec Matimop (l'équivalent israélien d'Oseo); avec la Fondation Torino Wireless.

Une des grandes voies d'avenir pour les pôles consiste à créer des plateformes technologiques ; également, il est nécessaire de promouvoir des coordinations entre pôles d'un même domaine et de mieux associer le système de formation au couple entreprise-laboratoire de recherche.